



**APPELS DE CANDIDATURES  
PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS**  
[www.safer-bretagne.fr](http://www.safer-bretagne.fr)

<b>Commune principale :</b> GUISCRUFF - Brohat et Treguirzit	<b>A VENDRE :</b> Section YV 14, 16, 95, 96, 97 ; Section YW 9, 61, 65, 66, 75, 104, 105, 124, 128, 133 ; Section YX 25, 37, 38 ; Section YZ 12, 14, 31, 53  Classification PLU : A	Suivi par :  <b>AUBRY Nicolas</b> <b>02 97 46 57 72</b> <a href="mailto:naubry@safer-bretagne.fr">naubry@safer-bretagne.fr</a>
<b>Commune principale :</b> INGUINIEL « Keroman »	<b>A VENDRE :</b> Section WS 126  Classification PLU : Aa, Na	Suivi par :  <b>AUBRY Nicolas</b> <b>02 97 46 57 72</b> <a href="mailto:naubry@safer-bretagne.fr">naubry@safer-bretagne.fr</a>

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature au siège social de la SAFER Morbihan , Maison de l'Agriculture - Avenue Borgnis Desbordes - BP 398 -56009 Vannes - E-mail : [service56@safer-bretagne.fr](mailto:service56@safer-bretagne.fr) où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats